N°6 – 9 avril 2015

L'ESSENTIEL

1. **Les Vaches Bio sont dehors, les repères de l'observatoire *A la pointe de l'herbe***
2. **Semis de légumineuses sous couvert et désherbage en cours**
3. **Réunions d'information sur les aides bio et MAE**

Observations et conseils

1. Les Vaches Bio sont dehors.

Dans le cadre de l'observatoire **A la pointe de l'herbe,** notons qu'à Roye sur Matz, les prairies suivies ont été ressemées l'an dernier et sont conduites en agriculture biologique. Une seule a reçu du fumier (environ 15 T/ha).

La pousse entre le 29/03/15 et le 6/04/15	fauche	pâturage
Roye/matz (60)	**+2.1 cm**	**+2.1 cm**

Cette semaine les pousses représentent 400 Kg MS. Nous notons une nette amélioration de la portance des sols. La température moyenne est de plus de 9°C par jour.

Vous trouverez dans les prochains « info bio » la somme des Températures pour piloter le pâturage.

Pourquoi se servir de la somme des températures pour piloter le pâturage, je souhaite vous rappeler simplement que chaque année c'est la même chose avec l'herbe et qu'il n'y a pas de surprises :

1-***Le démarrage en végétation*** a lieu ***entre 200 °C*** pour les espèces les plus précoces (RGA, pâturin des prés) ***et 300 °C*** pour les espèces les plus tardives (dactyles, fétuques, pâturin commun…).

2- L'épi à 5 cm dans les gaines entre 500 °C et 900 °C

3- L'épiaison de 700 °C à 1400 °C

4- et la floraison de 900 °C à 1600°C

Donc vous pouvez affiner la destination de vos parcelles et sortir les animaux quand vous lirez cet article ! les ***400°C*** seront enclenchés, le premier tour des VL donc démarré et il faut que les ***VL*** soient ***en pâture exclusive***.

A 500 °C le déprimage doit être terminé sur les prairies de fauche (prairies fauchées puis pâturées après une coupe).

Un démarrage plus tardif que l'an dernier

Stations météorologiques	Abbeville	Albert	Beauvais	Saint-Quentin
2014, les 200°c atteints le	28 février	4 mars	2 mars	4 mars
2015, les 200°c atteints le	12 mars	18 mars	16 mars	16 mars
Cumul au 6 avril 2015	390°c	359°c	351°c	352°c

Christelle Récopé

2. Semis de légumineuses sous couvert

Le **trèfle blanc nain** semé sous couvert d'une céréale demeure le meilleur compromis pour produire de la biomasse riche en azote pendant l'interculture et fournir de l'azote à la culture suivante, qu'elle soit implantée à l'automne ou au printemps. Cet azote est bon marché et facilement disponible.

Ses principaux avantages :

- Ne concurrence pas la culture en place, ne risque pas de monter.
- Capacité à coloniser le sol après la récolte de la céréale, effet étouffant vis-à-vis des adventices (chardon).
- Productif en biomasse, 3 à 4 T.MS/ha
- Coût modique en semence : 20-25 € pour 4 kg/ha

La pratique a ses limites :

- Levée difficile en cas de printemps sec.
- Pas de travail du sol en interculture : à éviter dans les parcelles où le déchaumage est prioritaire, notamment contre le chiendent. L'effet étouffement sur chardon par le trèfle blanc est en cours de test dans le cadre du réseau Agri-Bio.
- Les légumineuses favorisent le sclérotinia : à introduire avec précaution dans les rotations avec des légumes (l'endive et la carotte sont particulièrement sensibles).

Le semis de trèfle : dès maintenant, 3-4 kg/ha

- à faire dès que la céréale est redressée, après le dernier passage de herse étrille pour profiter de la terre fine produite.
- dans les conditions séchantes actuelles, privilégier un **semis de qualité** pour préserver la levée : avec le semoir à céréales (socs ou disques posés) ou avec une herse étrille équipée d'un semoir.
- **rouler** pour permettre un bon contact graine-sol.

Par temps sec, la qualité de levée du trèfle blanc dépend fortement de la qualité du semis et du rappui.

Semis des luzernes sous couvert d'orge ou en sol nu

Les mêmes précautions sont à prendre avec la luzerne dont la graine doit être absolument recouverte de terre pour germer. Ne plus tarder pour engager les semis et rouler.

Désherbage en cours, ne pas faiblir !

Le printemps est propice au désherbage mécanique, les tours de plaine montrent que vous êtes souvent intervenus tôt et vous avez eu raison ! Pour autant, il ne faut pas faiblir :

- sur féveroles de printemps, les interventions réalisées avant la levée ont permis de détruire une partie des levées d'adventices en cours. Pour autant, il faut rester vigilant car les levées se poursuivent (notamment sur renouées et sanves qui lèvent de manière échelonnées). Il faut ré intervenir dès que les adventices les plus avancées ont dépassé le stade cotylédons.
- orge de printemps, les interventions en plein (avec la herse étrille ou la houe) peuvent commencer (2 à 3 feuilles de la culture)

- céréales d'hiver, il reste possible de passer en plein avec la herse étrille si cela le nécessite sur les espèces les plus tardives qui n'ont pas encore amorcé la montaison (épeautres, derniers semis de blé). Les espèces plus précoces à montaison comme le triticale peuvent être impactées par le passage agressif des dents.
- Faux-semis pour les cultures de printemps, les levées d'adventices dépendent des préparations de surface. Le faux-semis limité à un travail superficiel permet de détruire utilement les premières levées.

Pierre MENU - Gilles SALITOT

Informations

3. Réunions d'information sur les aides bio et MAE

En concertation avec l'ABP, trois réunions sur les aides à l'agriculture biologique sont programmées en Picardie. Elles sont ouvertes à tous les producteurs et ont pour objectif de faire le point sur les nouveaux dispositifs d'aides.
Rappelons qu'en 2015, les aides octroyées lors de la précédente programmation 2007-2013 (SAB C ou SAB M) repassent par le 2nd pilier et deviennent des MAE Conversion ou Maintien. Le personnel des DDT et les conseillers en charge des suivis des MAE dans les Chambres d'agriculture, seront présents à cette occasion.

Les rendez-vous :

- Pour la Somme, à la DRAAF à Amiens, le vendredi 10 avril à 10 h
- Pour l'Aisne, à Géodomia (Merleux et Fouquerolles), le mardi 14 avril à 14 h 00
- Pour l'Oise, à la Chambre d'agriculture de Beauvais, le vendredi 17 avril à 14 h 00

Gilles SALITOT

Conseil collectif rédigé le 9 avril 2015, valable pour la Picardie en référence au (BSV n° 8)

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « agriculture biologique » des Chambres d'agriculture de Picardie : Sébastien Juliac, Christelle Récopé (élevage), Arnaud Lombard, Pierre Menu et Gilles Salitot (cultures) – En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette.
CA de l'Aisne, 1 rue René Blondelle – 02007 Laon -CA de l'Oise, rue frère Gagne BP 40463 – 60021 Beauvais - CA de la Somme – 19 bis rue Alexandre Dumas – 80096 Amiens
Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site www.chambres-agriculture-picardie.fr
Coordination et renseignements : Gilles Salitot – Tél. 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@agri60.fr
Action réalisée avec l'appui financier du ministère en charge de l'agriculture – CAS DAR –Reproduction interdite N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80)
"Programmes, tarifs et conditions générales de nos stages de formation disponibles sur demande". OPE COS ENR 6 15 12 13